



Catherine DUMAS
Sénatrice de Paris



Brigitte KUSTER
Députée de Paris

Paris, le 13 avril 2020

A l'attention de Franck RIESTER
Ministre de la Culture
3 rue de Valois – 75001 PARIS

Monsieur le Ministre,

Il est désormais certain que la France, comme le reste du monde, sera touchée de plein fouet par une crise économique majeure, qui viendra s'ajouter à la crise sanitaire que nous connaissons.

À la pandémie sanitaire vient donc s'ajouter le risque d'une pandémie économique.

Pour l'heure, l'urgence est de préserver l'emploi, d'éviter les faillites d'entreprises et de sauvegarder le tissu économique secteur par secteur, partout en France : c'est une priorité absolue pour la puissance publique.

La création d'un fonds public de garantie à hauteur de 300 milliards d'euros et l'enveloppe d'aides de 45 milliards d'euros, proposés par le gouvernement et déjà votés par le Parlement, devraient y contribuer.

Mais, il est important que ces efforts de la collectivité ne soient pas inutilement investis dans des projets incompatibles avec le contexte actuel. La culture ne peut être dispensée de cette rigueur.

Vous, comme nous, ne savons pas ce qu'il va advenir de cette pandémie, ni quand nous pourrons espérer un retour à une vie quasi-normale. Mais, nous pouvons, dès à présent, dire ce qu'il n'est plus possible de laisser en l'état ou de programmer à moyen terme.

A ce titre, nous voulons attirer votre attention sur le maintien de festivals durant l'été qui approche.

En France, les organisateurs de festivals de musique comme Solidays ou le Hellfest ont déjà pris la décision d'annuler l'édition 2020 de leurs concerts en plein air. A l'étranger, le festival d'Edimbourg, considéré comme le plus grand festival au monde de théâtre et de danse, vient de prendre une décision similaire. Dans de nombreux pays européens la période d'interdiction porte jusqu'à la fin de l'été, ce qui semble raisonnable.

Ces décisions ne sont pas faciles car elles sont lourdes de conséquences économiques, sociales et culturelles. Mais, plus elles sont prises en amont plus les partenaires de ces manifestations sont en mesures de réagir et de limiter la casse pour mieux préparer les futures échéances.

Il faut que la raison l'emporte sur la passion !



Catherine DUMAS
Sénatrice de Paris



Brigitte KUSTER
Députée de Paris

Sur les 1500 sociétés et compagnies présentes en Avignon, chaque année, une large partie d'entre elles concerne des petites compagnies qui ont dû s'endetter lourdement pour assurer leur participation. L'annulation du festival IN a suivi l'annonce du Président de la République interdisant tout rassemblement festif jusqu'au 15 juillet. Mais il reste à gérer le OFF d'Avignon et de nombreux autres festivals partout en France, jusqu'à la fin de l'été, pour qui une interdiction officielle de se produire trop tardive rendrait sans doute impossible les remboursements et précipiterait nombre de directeurs de théâtres, de compagnies ou de producteurs de spectacles dans de sérieuses difficultés.

Ils sont nombreux sur Paris et ils ont bien voulu nous en faire part.

Ce climat d'incertitude n'est plus supportable. Il nous semblerait pertinent que votre ministère puisse étendre officiellement l'interdiction de festivals et de manifestations culturelles, en France, jusqu'à la fin de l'été.

Au-delà de la cellule d'assistance aux organisateurs de festivals que votre ministère a pu mettre en place, il faut que votre voix porte pour faire entendre raison ! Une instruction gouvernementale précise est attendue par les élus, les financeurs, les porteurs de projet, les artistes.

Viendra ensuite le temps de la reconstruction et des aides que nous pourrions apporter à ceux qui auront été particulièrement impactés par cette crise. Les pistes sont nombreuses : Les structures d'accueil (souvent publiques et déjà subventionnées) pourraient, dans la mesure du possible, honorer les contrats de cession même s'ils sont annulés. Concernant les loyers, sur le modèle du chômage partiel, l'Etat pourrait prendre à sa charge une partie des règlements des loyers durant la période de fermeture imposée...

Nous comptons sur vous et vous pourrez compter sur nous pour soutenir les décisions difficiles que vous devez prendre.

Dans cette attente, recevez Monsieur le Ministre, l'expression de notre profond respect.

Catherine DUMAS
Sénatrice de Paris

Brigitte KUSTER
Députée de Paris